

# L'exécution des ordres clients 2021



## Préambule

Boursorama est un établissement de crédit prestataire de services d'investissement, régi par les dispositions du Code monétaire et financier et le Règlement Général de l'AMF. En application des articles 24 et 27 de la Directive 2014/65/UE et des articles 65 et 66 du Règlement Délégué 2017/565 transposés en droit français par les articles L.533-18 et suivants du Code monétaire et financier, Boursorama disposant de l'agrément pour effectuer la prestation de service de réception et transmission d'ordres pour le compte de tiers, a l'obligation d'agir au mieux dans l'intérêt de ses clients.

Plus précisément, Boursorama prend toutes les mesures suffisantes pour obtenir, lors de l'exécution des ordres par les brokers et internalisateurs sélectionnés, le meilleur résultat possible pour ses clients. Boursorama retient en principal critère le coût total de la transaction. En complément, les critères relatifs à la taille, à la probabilité d'exécution, et à la rapidité de réponse sont également retenus.

En tant que prestataire fournissant un service de réception-transmission d'ordres, transmettant des ordres à des brokers et/ou des Internalisateurs Systématiques pour exécution, les obligations de Boursorama consistent à s'assurer que la sélection de ces derniers est effectuée conformément à sa politique de « meilleure sélection ».

Conformément à l'article 66 du Règlement Délégué 2017/565, le prestataire de services d'investissement est tenu de contrôler régulièrement l'efficacité de sa politique et en particulier, la qualité d'exécution des entités sélectionnées dans le cadre de cette politique.

## Résumé de la Politique de Boursorama en matière d'exécution des ordres et de sélection des Négociateurs<sup>1</sup>

Boursorama s'engage à agir avec toute la compétence, le soin et la diligence requis dans l'exécution des ordres, comme dans la sélection et la désignation des Négociateurs auxquels elle est susceptible de confier leur exécution.

D'une manière générale, sauf instruction spécifique, Boursorama prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible compte tenu des paramètres suivants :

- Le meilleur coût total (ou prix net), correspondant au prix de l'instrument financier (ou prix brut) augmenté des coûts liés à l'exécution de son ordre ;
- La qualité de l'exécution : rapidité d'exécution, la probabilité d'exécution et de règlement.

N'étant pas membre ou adhérent d'une plateforme de négociation et n'exécutant pas directement les ordres de ses clients, Boursorama est soumise à une obligation de meilleure sélection des Négociateurs chargés de l'exécution des ordres.

A ce titre, Boursorama agit avec toute la compétence et le soin requis dans la sélection des intermédiaires auxquels elle transmet les ordres de ses clients pour exécution et sélectionne exclusivement des Négociateurs disposant de mécanismes d'exécution des ordres permettant d'obtenir le meilleur résultat possible pour les Clients.

Cette sélection est effectuée au regard des éléments suivants :

- Pertinence globale de la politique d'exécution et engagement du Négociateur d'assurer la recherche du meilleur coût total : les Négociateurs doivent disposer d'une politique d'exécution des ordres en adéquation avec la Politique de Boursorama ;
- Capacité du Négociateur à obtenir le meilleur prix d'exécution : Les Négociateurs sélectionnés doivent disposer d'un accès à un large panel de lieux d'exécution, représentant la majeure partie du niveau de liquidité, et s'engager à exécuter l'ordre sur le marché offrant la meilleure liquidité ;
- Qualité d'acheminement des ordres sur les lieux d'exécution : Les Négociateurs sélectionnés doivent disposer de plateformes techniques permettant un système de routage des ordres robuste et compatible avec les paramètres techniques du carnet d'instructions de Boursorama ;
- Fiabilité : assurance de la continuité de service et de la présence d'un support client spécifique ;
- Prix de la prestation et des services associés.

---

<sup>1</sup> Pour rappel, l'intégralité de la Politique d'exécution des ordres et de sélection des Négociateurs est disponible dans les conditions générales de Boursorama (TITRE IV – CHAPITRE 1 – Article 7).

Boursorama pourra également prendre en considération d'autres éléments (tels que la réputation et la solidité financière des Négociateurs, la qualité des opérations post-marché ...) sous réserve qu'ils servent au mieux les intérêts des clients.

## Composition du réseau des Négociateurs utilisés en 2021

### A. Ordres passés sur les marchés européens et américains

Boursorama utilise un réseau de quatre courtiers reconnus : Société Générale, Société Générale Americas Securities (SGAS), Gilbert Dupont et VIEL.

| Négociateurs                         | Instruments financiers                              | Lieux d'exécution  |
|--------------------------------------|---|--|
| Gilbert Dupont                       | Actions, obligations, ETF, Warrants et certificats. | Marchés Euronext Paris   |
| Société Générale                     |   | Marchés Euronext Paris<br>Marchés Européens  |
| VIEL (ex Virtu Financial)            | Valeurs américaines                                 | Marchés américains<br>Le négociateur en sa qualité d'Internalisateurs systématique |
| Société Générale Americas Securities |   | Marchés américains<br>Le négociateur en sa qualité d'Internalisateurs systématique |

Le choix de Société Générale et Gilbert Dupont, courtiers du Groupe Société Générale dont Boursorama fait partie, répond aux critères de sélection mentionnés dans la Politique de Boursorama en matière d'exécution des ordres et de sélection des Négociateurs. Ce choix permet de mutualiser les fonctions support et les coûts, de minimiser les risques opérationnels et de répondre à la même politique définie. Afin d'obtenir une continuité de service optimale, ces deux négociateurs peuvent être utilisés en remplacement de l'un de l'autre à tout moment.

Boursorama a décidé fin 2021 de basculer le courtage US vers SGAS en remplacement de VIEL. Cette modification a eu pour objectif d'améliorer sa tarification relative aux ordres exécutés sur les valeurs américaines.

### B. Ordres sur produits de bourse (warrants, certificats, turbos)

Boursorama propose de transmettre les ordres sur Direct Emetteurs, qui est une solution technique permettant de négocier des warrants, certificats et turbos **directement auprès des émetteurs**, agissant en leur qualité d'Internalisateur Systématique, sur des horaires de cotation élargis par rapport au marché de référence.

Direct Emetteurs s'engage à exécuter les ordres au minimum dans les mêmes conditions de prix et de liquidité offerts par Euronext.



En cas d'indisponibilité de la plateforme Direct Emetteurs ou sur demande du client, ces ordres pourront être exécutés sur Euronext Access Paris.

## Classement des cinq premiers Négociateurs et lieux d'exécution utilisés par Boursorama en termes de volume d'exécution au cours de l'exercice 2021

### Classe d'actifs : ACTIONS

| NOM_BROKER     | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie |
|----------------|--|--|
| SG SECURITIES  | 90,98 %  | 87,50 %  |
| GILBERT DUPONT | 8,85 %   | 10,35 %  |
| VIEL           | 0,16 %   | 2,00 %   |
| SGAS           | 0,01 %   | 0,16 %   |

### Classe d'actifs : FONDS INDICIELS COTÉS

| NOM_BROKER     | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie |
|----------------|--|--|
| SG SECURITIES  | 95,76 %  | 92,08 %  |
| GILBERT DUPONT | 4,22 %   | 7,87 %   |
| VIEL           | 0,01 %   | 0,04 %   |

### Classe d'actifs : INSTRUMENTS DE DETTE

| NOM_BROKER     | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie |
|----------------|--|--|
| SG SECURITIES  | 95,82 %  | 88,05 %  |
| GILBERT DUPONT | 4,18 %   | 11,95 %  |

### Classe d'actifs : Autres Titres de Créances Comportant Un ou Plusieurs Sous-Jacents

| NOM_BROKER                         | Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie | Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie |
|------------------------------------|--|--|
| Direct Emetteur - Société Générale | 52 %   | 41 %   |
| Direct Emetteur - Citibank         | 16 %   | 20 %   |
| Direct Emetteur - BNP Paribas      | 16 %   | 19 %   |
| Direct Emetteur - Unicredit        | 11 %   | 12 %   |
| VONTOBEL                           | 7 %  | 8 %  |

La réglementation MIF II (Directive 2014/65/UE du 15/05/2014 / Règlement Délégué 2017/565 du 25/04/2016) impose aux Prestataires de Services d'Investissement de publier annuellement des informations sur l'identité des 5 premiers négociateurs utilisés en termes de volume par nature d'instruments financiers.

Pour chacune de ces catégories d'instruments, Boursorama a enregistré sur 2021 au moins un ordre en moyenne par jour ouvrable.

## Revue et contrôle de la politique de meilleure sélection 2021

Boursorama réexamine annuellement sa politique en matière d'exécution des ordres et de sélection des Négociateurs, ainsi qu'à chaque fois qu'un événement significatif a ou est susceptible d'avoir une incidence sur la capacité des Négociateurs à obtenir le meilleur résultat possible.

Pour mémoire, Boursorama est une filiale du Groupe Société Générale dont font également partie les courtiers Gilbert Dupont et SGAS ainsi que l'Internalisateur systématique Société Générale. Boursorama n'a aucun lien capitalistique avec le courtier VIEL ainsi que les autres Internalisateurs Systématiques sélectionnés.

En cas de modification significative, Boursorama informe ses clients via une mise à jour par tout moyen.

### A. La qualité de la prestation de réception-transmission d'ordres sur les marchés européens et américains (Actions, obligations, ETF, valeurs américaines)

Conformément à la politique de sélection de Boursorama, Gilbert Dupont, VIEL, SGAS et Société Générale s'engagent dans leur politique de « meilleure exécution », lorsqu'ils exécutent les ordres que Boursorama leur a transmis, à prendre en compte :

- Le meilleur coût total (ou prix net), correspondant au prix de l'instrument financier (ou prix brut) augmenté des coûts liés à l'exécution de son ordre ;
- La qualité de l'exécution : rapidité d'exécution, la probabilité d'exécution et de règlement.

A titre d'information, la clientèle de Boursorama est qualifiée de « non professionnelle » par défaut, compte tenu de la nature de ses clients. Par principe, les ordres sont donc exécutés en conformité avec les exigences de protection liées à cette catégorie de clients.

Depuis janvier 2018, l'utilisation de la solution Best of Book d'Euronext par Boursorama permet d'améliorer structurellement et sensiblement les prix proposés aux ordres des investisseurs particuliers. Des apporteurs de liquidité dédiés ont en charge d'offrir la meilleure fourchette de prix en Europe pendant la journée de cotation.

Pour la réception et transmission des ordres des clients, les courtiers de Boursorama n'ont reçu de Boursorama aucune rémunération, aucune remise ou aucun avantage non pécuniaire pour l'acheminement des ordres vers une plate-forme d'exécution.

Après avoir revu la qualité des moyens opérationnels de ses négociateurs, l'exécution des ordres et les incidents survenus sur l'année 2021, Boursorama est en mesure de considérer que l'activité observée sur l'année a permis de s'assurer de la fiabilité des Brokers. Le dispositif éprouvé, y compris avec son service client permet à Boursorama d'assurer un service de qualité.

Enfin, les produits négociables via ces courtiers n'ont pas évolué sur 2021.

#### B. La prestation de réception-transmission d'ordres sur Direct Emetteurs (Certificats, Warrants, Turbos)

Après avoir revu la qualité des moyens opérationnels de ces négociateurs, l'exécution des ordres et les incidents survenus sur l'année 2021, Boursorama s'est assuré de la fiabilité des Internalisateurs Systématiques utilisés. Le dispositif éprouvé, y compris avec son service client permet à Boursorama d'assurer un service de qualité.

A titre d'information, la clientèle de Boursorama est qualifiée de « non professionnelle » par défaut, compte tenu de la nature de ses clients. Par principe, les ordres sont donc exécutés en conformité avec les exigences de protection liées à cette catégorie de clients.

Pour la réception et transmission des ordres des clients, les Internalisateurs Systématiques de Boursorama n'ont reçu de Boursorama aucune rémunération, aucune remise ou aucun avantage non pécuniaire pour l'acheminement des ordres vers une plate-forme d'exécution.

Enfin, les produits via ces Internalisateurs Systématiques négociables n'ont pas évolué sur 2021.